

6 mars 2014

La concurrence entre le Maroc et l'Algérie dans les pays du Sahel

Par Michel Roche, consultant indépendant, associé au groupe d'analyse de JFC Conseil

Tandis que le dialogue intra-maghrébin est durablement bloqué par le différend algéro-marocain sur le Sahara occidental, et que les deux partenaires manifestent leur volonté de ne rien laisser passer à l'autre sur ce dossier, on assiste à une forte surenchère vis-à-vis des pays du Sahel. Pour chacune des deux capitales, le sud constitue la priorité diplomatique du moment dans une perspective de concurrence. Alors que l'Algérie traverse une période préélectorale compliquée, avec le président Bouteflika physiquement très affaibli, on ne perçoit aucune baisse d'attention sur ce dossier, signe de la priorité qui lui est accordée.

Le Maroc tient le devant de l'actualité africaine depuis plusieurs semaines et le Roi du Maroc effectue actuellement une tournée en Afrique sub-saharienne d'autant plus spectaculaires qu'elle s'accompagne de multiples cadeaux. Le Nom de Mohamed VI s'affiche désormais sur un certain nombre d'édifices publics : palais des nations à Conakry, Voie express Mohamed VI à Abidjan, etc. Le Roi s'est successivement rendu au Mali et en Côte d'Ivoire ; il est actuellement en Guinée, d'où il partira pour le Gabon. En revanche, la Mauritanie ne figure pas au programme : il est en effet reproché à Nouakchott de s'être rangé aux côtés de l'Algérie en appuyant la proposition d'un mécanisme de surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental. Le fait que Nouakchott assume la présidence de l'UA n'a manifestement pas pesé dans le choix de Rabat.

A travers la tournée africaine de Mohammed VI, le Maroc poursuit trois objectifs qui peuvent également s'analyser en termes de rivalité avec l'Algérie. Il s'agit d'abord de combler le déficit d'influence politique du fait de la non-participation à l'Union Africaine. Le Maroc s'est lui-même exclu de l'Organisation lorsque celle-ci a admis la RASD et il refuse d'y retourner tant que cette situation perdurera. Il s'est ainsi retiré ostensiblement du dernier Sommet de l'UA (30 et 31 janvier) auquel il avait été invité ; la Ministre adjointe des affaires étrangères n'en a pas moins profité de l'occasion pour avoir de nombreux entretiens bilatéraux.

L'attitude est cohérente et la fermeté est probablement en passe de payer car, si l'Algérie et l'Afrique du sud restent viscéralement hostiles à toute autre solution que l'indépendance, de nombreux pays africains sont favorables au retour du Maroc, tandis que la défiance vis-à-vis de la RASD progresse. Avec la reprise des visites du représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross, la période est particulièrement bien choisie pour entamer une campagne diplomatique.

Au Mali, Mohamed VI aura trouvé un interlocuteur d'autant plus disposé à l'écouter qu'il est en position de faiblesse et qu'il est lui-même confronté au problème de l'Azawad. Bamako qui ne soutient plus la RASD est en faveur d'une solution consensuelle. Ceci dit, le président malien s'est aussi rendu à Alger au mois de janvier et le communiqué commun publié à l'issue de sa visite fait état d'accord de vues avec Alger sur le Sahara occidental. En Guinée, le Roi a trouvé des interlocuteurs qui lui sont ouvertement favorables et le chef d'Etat comme son ministre des affaires étrangères se sont prononcés publiquement en faveur du plan d'autonomie.

Le Roi du Maroc est également venu en représentant d'un pays qui constitue un partenaire dynamique pour les pays sub-sahariens. Le Maroc a désormais acquis la stature d'une puissance économique régionale ; il est ainsi le premier partenaire économique du Mali. Durant sa tournée Mohamed VI a signé un nombre d'accords particulièrement impressionnant : 17 avec le Mali et 24 avec la Côte d'Ivoire. Ces accords portent sur un éventail très vaste d'activités, couvrant aussi bien la banque et les investissements, que le développement portuaire ou les liaisons aériennes et la santé, sans oublier la formation des Imams. Rabat recueille ici les fruits d'une politique intelligente et volontaire engagée depuis plusieurs années qui a permis aux Banques marocaines en particulier, de développer un réseau solide. En termes d'influence le Maroc dispose d'un avantage incontestable que la visite a efficacement mis en avant. Dans ce domaine l'avantage va incontestablement au Maroc ; les résultats positifs devraient se faire sentir sur le long terme et l'Algérie devra en tenir compte.

Le troisième objectif s'analyse en termes de contestation de la prééminence revendiquée par l'Algérie en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme ; et la situation dans la bande sahélo-sahélienne constitue l'enjeu principal. Jusqu'à une date récente Alger était sans conteste l'élément dominant vis-à-vis des rebellions dans le Nord-Mali. Ainsi, c'est à Alger qu'avaient été conclus divers accords de paix dans les années 1990 et 2000 ; depuis lors Alger s'est efforcé de consolider sa position de facilitateur principal, accueillant les rencontres entre Ansar din et MNLA. Ce rôle exclusif est aujourd'hui contesté par Rabat qui estime avoir aussi son mot à dire.

Lors de l'intervention française dans le nord du Mali, le Maroc a en effet su se montrer collaboratif et ceci lui a ouvert la porte sur le dossier, alors que la position de l'Algérie restait plus ambiguë en dépit de l'autorisation donnée au survol de son territoire par des appareils français. Tout récemment l'Algérie semble avoir perdu la main avec le MNLA, devenu l'interlocuteur reconnu de Bamako depuis qu'il s'est rangé à la solution de l'autonomie. Le Maroc a offert sa médiation et la proposition a été la bienvenue à Bamako depuis que le médiateur désigné par la CDEAO, le président du Burkina-Faso, a dû s'effacer. Mohamed VI a ainsi reçu le secrétaire général du MNLA, Bilal Ag Achéri, lors de sa visite à Bamako et cette rencontre a eu lieu alors que des réunions préparatoires aux négociations de paix se tenaient au même moment dans la capitale malienne. Peu avant, les représentants du MNLA s'étaient retirés d'une réunion, elle aussi "exploratoire" organisée à Alger.

Face à cette évolution, l'Algérie se trouve désormais avoir pour principale carte en main le mouvement Ansar Din, or celui-ci figure sur la liste des organisations terroristes du Conseil de Sécurité depuis 2013. Pour compliquer encore les choses, de nombreuses indications ont filtré dans la presse au cours de l'hiver selon lesquelles le chef d'Ansar Din se cacherait dans le sud algérien, où il bénéficierait de l'appui des services spéciaux algériens. Pour autant, l'Algérie n'est pas disposée à renoncer à son rôle de médiateur et elle a annoncé la tenue d'une nouvelle réunion avec les groupes armés, y compris indépendantistes.

Pour Alger, c'est une façon de rappeler que sa présence reste indispensable pour régler la question de la sécurité dans le Sahel. Si l'on veut que les mouvements armés déposent les armes, encore faut-il les convaincre et de préférence par la négociation. Les services algériens sont de longue date en contact avec ces mouvements, ce qui fait d'Alger un partenaire irremplaçable dont la présence peut appuyer la négociation politique à Bamako ou, au contraire, la compliquer si le pays devait en être écarté.

Personne d'ailleurs ne conteste que l'Algérie ait une place particulière dans l'organisation de la sécurité régionale qui reste à construire; et probablement même pas le Maroc. L'armée algérienne est, de loin, la plus forte dans la région. Pour le moment elle souffre d'un handicap qui tient à la doctrine officielle qui veut qu'elle ne puisse être engagée hors des frontières. Cela dit, les forces algériennes participent déjà aux exercices Flintlock organisés dans le cadre d'Africom (aux côtés du Maroc). Il est fort probable que le tabou puisse sauter dans un avenir proche : l'Algérie fait en effet partie des pays qui se sont déclarés disposés à mettre des forces à disposition de la Force africaine de réaction rapide, lors du dernier sommet africain à la fin du mois de janvier.

L'organisation internationale de la lutte contre le terrorisme constitue une priorité pour l'Algérie qui a, malgré tout, besoin de ses voisins maghrébins ; mais elle a aussi tendance à considérer qu'il s'agit d'une chasse gardée dans laquelle elle peut imposer sa direction. Dans ce domaine Alger a encore une longueur d'avance sur Rabat. Alger a ainsi fait accepter à ses partenaires maghrébins que la coopération en matière de sécurité constitue une condition à la relance de l'UMA telle qu'elle a été proposée par la Tunisie en 2013 ; et pratiquement les seules réunions de haut niveau qui ont pu se tenir ont porté sur ce secteur. C'est dans le contexte d'une rivalité aigüe avec Rabat que s'explique l'expulsion de la délégation marocaine à la réunion de Forum mondial pour la lutte contre le terrorisme, à Alger au mois de février.

Sa présence au sein de l'Unité Africaine, permet à l'Algérie de participer au processus de Nouakchott dont le deuxième volet porte sur la sécurité dans la région et qui vient de réunir à nouveau. Dans ce cadre ses contributions sont écoutées, alors que le Maroc qui est absent peut difficilement faire entendre sa voix.

En revanche, ni Alger ni Rabat ne participent aux travaux du G5 Sahel récemment créé dans un format resserré autour des seuls pays du Sahel, mais placé sous la présidence de la Mauritanie dont on connaît la proximité avec Alger. Le G5 a un objectif politique en matière de sécurité, et aussi de coordination de l'aide internationale. Et cette seconde dimension constitue un rappel de la limite à laquelle l'influence d'Alger comme celle du Maroc peuvent se heurter. De même que la question du Sahara Occidental est pilotée à partir du Conseil de Sécurité, la stabilité de la région sahélo-saharienne relève à la fois des pays du Sahel eux-mêmes et de leurs parrains Occidentaux et africains. Face à cette réalité, on ne peut qu'être tenté de penser que la rivalité entre Rabat et Alger est d'autant plus vive que l'un comme l'autre sont pleinement conscients que la stabilisation dans la région est progressivement en train d'imposer une évolution des règles du jeu.

Michel Roche

Consultant indépendant

Associé au groupe d'analyse de JFC Conseil